

# CONSEIL MUNICIPAL

## extrait du registre des délibérations

Le trois avril deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Molf, dûment convoqué le 28 février 2024, s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire, Hubert DELORME.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Présents : 18** Hubert DELORME, Marc BREHAT, Sonia POIRSON, Valérie PERRARD, Jean-Paul BROSSEAU, Thérèse DE COURVILLE, Dominique LASCAULT, Michel GAUTREAU, Didier AUBE, Pascale GAY, Thierry LEGAL, Alain PERENNES, Stéphanie BARREAU, Virginie BLAFFA-LECORRE, Yves-Marie YVIQUEL, Denis LAPADU-HARGUES, Véronique CARDINE, Monique MAHE.

**Représentés : 5** Emmanuel BIBARD a donné pouvoir à Hubert DELORME, Corinne LEPELTIER a donné pouvoir à Valérie PERRARD, Didier ROUFFIGNAC a donné pouvoir à Denis LAPADU-HARGUES, Sophie DE GOYS a donné pouvoir à Sonia POIRSON, Dominique DEHAIS a donné pouvoir à Véronique CARDINE (le récapitulatif des pouvoirs figure en fin de procès-verbal).

**Secrétaire de séance : Virginie BLAFFA-LECORRE**

### Délibération n° 2024-12 du 03/04/2024

## Attributions des subventions 2024

Monsieur Le Maire indique que Les propositions d'attributions de subventions ont été étudiées par le conseil d'administration du CCAS, la commission enfance ou la commission vie associative.

M. le Maire présente les propositions d'attributions de subventions aux organismes et associations à caractère social et relatives aux affaires scolaires, M. Bibard celles aux associations sportives et de loisirs.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **Sur proposition** du centre communal d'action social, de la commission vie associative et sportive et de la commission enfance

**Après en avoir délibéré,**

- **DÉCIDE** d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2024 :

Objet	Subventions 2024
<b>Compte 65748 - attributions subventions</b>	<b>13 981,00 €</b>
<b>Associations scolaires</b>	<b>1 850,00 €</b>
AMICALE LAIQUE ECOLE DE LA ROCHE BLANCHE	500,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE LA ROCHE BLANCHE	250,00 €
APEL ECOLE ST FRANCOIS	500,00 €
USEPPIG	300,00 €
ENFANT TY AGE	300,00 €
<b>Associations sociales</b>	<b>2 225,00 €</b>
APEI LES PAPILLONS BLANCS OUEST 44	175,00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR 44	300,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE St Nazaire - Presqu'île	300,00 €
SOC SAINT VINCENT DE PAUL	300,00 €
SECOURS CATHOLIQUE GUERANDE	300,00 €
SECOURS POPULAIRE ENVOL Guérande	300,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE LOIRE ATLANTIQUE	300,00 €
CIDFF CENTRE INFORMATION DROITS FEMMES FAMILLE	200,00 €
SOS URGENCE Garde d'ENFANTS	50,00 €
<b>Associations sportives</b>	<b>5 706,00 €</b>
BADMINTON CLUB MENDULPHIN	900,00 €
GYM DETENTE LOISIRS	700,00 €
LES PONGISTES MENDULPHINS	140,00 €
LES VOIES SALEES	1 850,00 €
US SAINT MOLF FOOTBALL	1 600,00 €
PRESQU'ILE GR	400,00 €
PAYS BLANC GYMNASTIQUE	116,00 €
<b>autres associations</b>	<b>4 200,00 €</b>
ACCA CHASSE	250,00 €
CLUB DES AMITIES MENDULPHINES	400,00 €
COMITE DES FETES	650,00 €
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	1 300,00 €
FETE DES BATTAGES	650,00 €
UNC AFN UNION NATIONNALE DES COMBATTANTS	400,00 €
LE DON DE SANG BENEVOLE GUERANDE	100,00 €
JARDIN PLAISIRS	250,00 €
ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS	200,00 €

- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de la commune, chapitre 65.

Présents ou représentés : 23 / Abstentions : 0

Votants : 23 → contre : 0 - **pour : 23**

Pièce jointe à la délibération : **sans objet**

Pour extrait conforme,



Le Maire,  
Hubert DELORME



La secrétaire de séance,  
Virginie BLAFFA-LECORRE